

Nom commercial : Amino acid mobile phase kit, Type LI, AA-MA (Li)**Code produit:** 228-21195-95-1, 228-21195-97**Version actuelle:** 2.2.0, établi le: 04.02.2021**Version remplacée:** 2.1.0, établi le: 15.08.2018**Région:** FR**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****Amino acid mobile phase kit, Type LI, AA-MA (Li)****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

processus chimiques en général

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Adresse**Shimadzu Europa GmbH
Albert-Hahn-Str. 6-10
47269 Duisburg

N° de téléphone +49 (0)203 - 7687-0

N° Fax +49 (0)203 - 711045

Service émetteur / téléphone

Tel.: +49 (0)203 - 7687-0

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb_info@umco.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01 45 42 59 59 (ORFILA)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Eye Irrit. 2; H319

Repr. 1B; H360FD

Skin Irrit. 2; H315

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Pictogrammes de danger**

SGH07



SGH08

Mention d'avertissement

Danger

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

2-méthoxyéthanol

Mentions de danger

H315

Provoque une irritation cutanée.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H360FD

Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

Conseils de prudence

P201

Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.

P308+P313

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Éléments d'étiquetage additionnels

"Réservé aux utilisateurs professionnels"

Nom commercial : Amino acid mobile phase kit, Type LI, AA-MA (Li)

Code produit: 228-21195-95-1, 228-21195-97

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 04.02.2021

Version remplacée: 2.1.0, établi le: 15.08.2018

Région: FR

2.3 Autres dangers

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Caractérisation chimique

solution aqueuse

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	2-méthoxyéthanol			
	109-86-4 203-713-7 603-011-00-4 -	Acute Tox. 4*; H302 Acute Tox. 4*; H312 Acute Tox. 4*; H332 Flam. Liq. 3; H226 Repr. 1B; H360FD	> 5,00 - < 10,00	% en poids
2	acide perchlorique			
	7601-90-3 231-512-4 017-006-00-4 -	Ox. Liq. 1; H271 Skin Corr. 1A; H314	> 1,00 - < 5,00	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

(*, **, ***, ****) Pour de plus amples détails veuillez consulter l'annexe VI, point 1.2. du règlement CLP (1272/2008)

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
2	B	Skin Irrit. 2; H315: C >= 1% Eye Irrit. 2; H319: C >= 1% Skin Corr. 1B; H314: C >= 10% Ox. Liq. 2; H272: C >= 50% Skin Corr. 1A; H314: C >= 50% Ox. Liq. 1; H271: C >= 50%	-	-

Pour le texte complet des notes: rubrique article 16 « Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances ((CE) No 1272/2008, Annexe VI) ».

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

Après inhalation

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Assurer un apport d'air frais. Appeler aussitôt un médecin.

Après contact cutané

Laver avec de l'eau et du savon; Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après contact oculaire

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Appeler immédiatement le médecin. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Nom commercial : Amino acid mobile phase kit, Type LI, AA-MA (Li)

Code produit: 228-21195-95-1, 228-21195-97

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 04.02.2021

Version remplacée: 2.1.0, établi le: 15.08.2018

Région: FR

Donnée non disponible.

Agent d'extinction non approprié

Donnée non disponible.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucuns connus.

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle
6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Veiller à assurer une aération suffisante.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des contenants appropriés.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage
7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail. Traiter le produit si possible dans des appareils fermés. Lors du déchargement, du transvasement et du remplissage, prévoir un dispositif d'aspiration.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas inhaler les vapeurs. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition. Tenir douche de secours à la disposition.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Maintenir sous clef ou permettre l'accès uniquement aux experts ou à leurs mandataires. Protéger du gel.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Aucun(e) n'est connu(e).

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1 Paramètres de contrôle
Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-méthoxyéthanol	109-86-4	203-713-7
	2009/161/EU		
	2-Methoxyethanol		
	VLE (8h)		1 ppm
	Résorption de l'épiderme / sensibilisateur	skin	
Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France			
	2-Méthoxyéthanol		

Nom commercial : Amino acid mobile phase kit, Type LI, AA-MA (Li)

Code produit: 228-21195-95-1, 228-21195-97

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 04.02.2021

Version remplacée: 2.1.0, établi le: 15.08.2018

Région: FR

VLE (8h)	3,2	mg/m ³	1	ppm
Remarque/s	*, R1B			

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Donnée non disponible.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Filte respirateur FFP2SL (EN 149)

Protection des yeux / du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection des mains

Utiliser des gants de protection en cas de contact prolongé avec le produit (EN 374). En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Divers

Vêtements de travail couramment utilisés pour les travaux chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation	liquide
Etat/Couleur	liquide incolore, limpide
Odeur	Donnée non disponible.
pH	Donnée non disponible.
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Donnée non disponible.
Point de fusion/point de congélation	Donnée non disponible.
Température de décomposition	Donnée non disponible.
Point d'éclair	Non applicable
Température d'inflammation	Donnée non disponible.
Inflammabilité	Donnée non disponible.
Limites inférieure d'explosion	Donnée non disponible.
Limites supérieure d'explosion	Donnée non disponible.
Pression de vapeur	Donnée non disponible.
Densité de vapeur relative	Donnée non disponible.
Densité relative	Donnée non disponible.

Nom commercial : Amino acid mobile phase kit, Type LI, AA-MA (Li)

Code produit: 228-21195-95-1, 228-21195-97

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 04.02.2021

Version remplacée: 2.1.0, établi le: 15.08.2018

Région: FR

Densité	
Valeur	env. 1,02 g/cm ³
Solubilité dans l'eau	
Remarque/s	miscible
Solubilité	
Donnée non disponible.	
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	
Donnée non disponible.	
Viscosité	
Donnée non disponible.	
Caractéristiques des particules	
Donnée non disponible.	

9.2 Autres informations

Autres informations
Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

Donnée non disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible.

10.4 Conditions à éviter

Néant, à l'utilisation appropriée.

10.5 Matières incompatibles

Donnée non disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)	
N°	Nom du produit
1	Amino acid mobile phase kit, Type LI, AA-MA (Li)
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA orale > 2000 mg/kg).
Toxicité orale aiguë	
Donnée non disponible.	
Toxicité dermale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)	
N°	Nom du produit
1	Amino acid mobile phase kit, Type LI, AA-MA (Li)
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA cutanée > 2000 mg/kg).
Toxicité dermale aiguë	
Donnée non disponible.	
Toxicité aiguë par inhalation (résultat du calcul ATE du mélange)	
N°	Nom du produit
1	Amino acid mobile phase kit, Type LI, AA-MA (Li)
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA inhalation: > 20.000 ppmV (gaz), > 20 mg/l (vapeurs), > 5 mg/l

Nom commercial : Amino acid mobile phase kit, Type LI, AA-MA (Li)

Code produit: 228-21195-95-1, 228-21195-97

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 04.02.2021

Version remplacée: 2.1.0, établi le: 15.08.2018

Région: FR

Remarque/s	(poussières/brouillards). Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA inhalation: > 20.000 ppmV (gaz), > 20 mg/l (vapeurs), > 5 mg/l (poussières/brouillards)).
------------	--

Toxicité aiguë par inhalation
Donnée non disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée	
N°	Nom du produit
1	Amino acid mobile phase kit, Type LI, AA-MA (Li)
Évaluation	irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	
N°	Nom du produit
1	Amino acid mobile phase kit, Type LI, AA-MA (Li)
Évaluation	irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Donnée non disponible.

Mutagenicité sur les cellules germinales
Donnée non disponible.

Toxicité pour la reproduction
Donnée non disponible.

Cancérogénicité
Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique
Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée
Donnée non disponible.

Danger par aspiration
Donnée non disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée
Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations et le dégraissage. Contact avec le produit peut provoquer des irritations des yeux.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

Autres informations

Respecter les consignes de sécurité habituelles en matière de manipulation de produits chimiques.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)
Donnée non disponible.

Toxicité sur les poissons (chronique)
Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)
Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (chronique)
Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (aigüe)
Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (chronique)
Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries
Donnée non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

Nom commercial : Amino acid mobile phase kit, Type LI, AA-MA (Li)

Code produit: 228-21195-95-1, 228-21195-97

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 04.02.2021

Version remplacée: 2.1.0, établi le: 15.08.2018

Région: FR

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations
Autres informations

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1 Méthodes de traitement des déchets
Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
14.1 Transport ADR/RID/ADN

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ADR/RID/ADN.

14.2 Transport IMDG

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions IMDG.

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ICAO-TI / IATA.

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation
15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Règlements UE
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

Le produit contient la/les suivante(s) substance(s) répondant aux critères énoncés à l'article 57 et 59 du Règlement ((CE) 1907/2006) REACH et est/ sont considérée(s) des/une substance(s) candidate(s) à placer dans l'annexe XIV (liste des substances soumises à l'autorisation).

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-méthoxyéthanol	109-86-4	203-713-7

Nom commercial : Amino acid mobile phase kit, Type LI, AA-MA (Li)

Code produit: 228-21195-95-1, 228-21195-97

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 04.02.2021

Version remplacée: 2.1.0, établi le: 15.08.2018

Région: FR

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumis à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .		N° 3	
le produit contient le(s) suivant(es) substance(s), auxquelles s'applique l'annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-méthoxyéthanol	109-86-4	203-713-7

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

Autres prescriptions

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations
Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H271	Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H332	Nocif par inhalation.

Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances et mélanges ((CE) No 1272/2008, Annexe VI)

 B
 Certaines substances (acides, bases, etc.) sont mises sur le marché en solutions aqueuses à des concentrations diverses et ces solutions nécessitent dès lors une classification et un étiquetage différents, car les dangers qu'elles présentent varient en fonction de la concentration. Dans la troisième partie, les entrées accompagnées de la note B ont une dénomination générale du type «acide nitrique...%». Dans ces cas-là, le fournisseur doit indiquer sur l'étiquette la concentration de la solution en pourcentage. Sauf indication contraire, le pourcentage de concentration est toujours sur la base d'un calcul poids/poids.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 641369